



COMMUNE DE LINXE

Envoyé en préfecture le 19/01/2023

Reçu en préfecture le 19/01/2023

Affiché/Publié le 20/01/2023

ID : 040-214001554-20230118-230118H1357H1-DE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 18 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois le dix-huit janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Thierry GALLEA, Maire.

Date de la convocation : dimanche 15 janvier 2023

Présents :

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Véronique MORA, Cédric CHATON, Pierre SANCHEZ, Isabelle DARRICAU, Jean-Luc LAHOUE, Marine FOURGS, Marc VERNIER, Marie DURAN

Absents :

Pouvoirs :

Delphine CHOLE a donné pouvoir à Mme ROBERT; Carine DUPUY a donné pouvoir à Mme DARRICAU

Nombre de membres afférents 15

Nombre de membres en exercice 15

Présents 13

Pouvoirs 2

Votants 15

N° DEL20230118-003

NOMINATION DES DELEGUES CNAS

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de prévoir la désignation de délégués locaux, soit un délégué dans le collège des élus et un délégué dans le collège des agents au Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

DÉSIGNER Madame Carine DUPUY en qualité de déléguée dans le collège des élus,
Madame Gaëlle GIUMMARRA en qualité de déléguée dans le collège des agents.

MANDATER monsieur le Maire d'en informer le CNAS.



Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ().

Signé le , le janvier 2023

Le secrétaire de séance

Marie DURAN



Thierry GALLEA

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.